

VERSION 1.1

2020



OHDEL
Oser pour changer

POLITIQUE ET STRATEGIE DE L'INTEGRATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LES PROGRAMMES ET PROJETS DE L'OHDEL

POLITIQUE ET STRATEGIE

ORGANISATION HUMANITAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL (OHDEL)
QUARTIER MOURSAL, RUE 5017, PORTE 0595, BP 7005 N'DJAMENA TCHAD,

POLITIQUE ET STRATEGIE DE L'INTEGRATION DE L'APPROCHE GENRE DANS LES PROGRAMMES ET PROJETS DE L'OHDEL

VUE D'ENSEMBLE DU PLAN

Type de l'annonce	POLITIQUE
Titre de l'annonce	Integration de l'approche genre dans les programmes et projets
Responsable du contenu	Ressources humaines et développement de l'organisation
Date d'entrée en vigueur	Janvier 2020
Applicables	Tous les bureaux de l'OHDEL
Approuvé par	Le conseil d'administration
Site web	https://ohdel.org/

I. INTRODUCTION :

L'Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL) est une Organisation à but non lucratif agréée par l'Etat Tchadien le 21 mars 2014 et enregistrée le 19 avril 2014 au registre des associations par le Folio N° 4438 de l'Année 2014 (autorisation de fonctionnement). Suite à son Assemblée Générale extraordinaire tenue le 3 mars 2016 et après la révision des textes statutaires de base et compte tenu de ses expériences enregistrées dans le domaine du développement, OHDEL est érigée par la Direction de la Coordination et du Suivi des Affaires Humanitaires et des Activités des Organisations Non Gouvernementales (DCSAHA/ONG) en une ONG nationale dénommée «Organisation Humanitaire pour le Développement Local» (OHDEL) en date du 10 mai 2016 sous le N°0023/DCSAHA/ONG/2016 puis par, l'arrêté Ministériel N° 0117/MEPD/SE/SPONGAH/2019 accordant le statut d'ONG National à l'Organisation Humanitaire pour le Développement Local (OHDEL). OHDEL respecte la diversité des religions et des cultures et travaille dans sept (7) provinces avec les communautés dont le développement bénéficiera de la mission de l'OHDEL.

Création	OHDEL est une organisation apolitique et à but non lucratif, créée sur l'initiative de quelques personnes mobilisées et engagées pour que les objectifs du processus du Développement Humain Durable soient atteints et que les personnes vulnérables (personnes âgées, femmes et enfants) soient protégées.
Mission	Promouvoir l'émergence économique, sociale et culturelle des

	communautés à la base (urbaines ; périurbain et rurales) plus organisées capables de participer pleinement dans le processus de leur développement.
But	Contribuer au développement économique et la promotion socioculturelle durable du Tchad à travers un soutien aux initiatives locales, aux actions de développement communautaires et à l'organisation des communautés urbaines et rurales.
Vision	Etre une ONG de référence au Tchad engagée dans l'Objectif de Développement Durable par la Formation, l'Information, l'Education, la Communication (IEC), la protection de l'environnement et le renforcement des capacités organisationnelles des communautés locales, la participation communautaire à tout le processus de développement en s'appuyant sur les groupes cibles tels que les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les leaders communautaires.
Devise	Oser pour changer

II. POLITIQUE ET STRATEGIE DE L'APPROCHE GENRE DE L'OHDEL

La vision de l'OHDEL, selon laquelle « il ne peut pas y avoir de Développement Durable », sans une égalité de genre au sein de la société. D'où la participation communautaire à tout le processus de développement et l'intégration de genre dans les instances de prise de décision est un impératif.

La promotion de l'égalité de Genre est un facteur incontournable pour un développement harmonieux et durable, d'une société, d'une famille, d'une communauté, d'un pays. Le développement implique en effet qu'hommes et femmes en sont le levier, auteurs, en amont en tant qu'acteurs et en aval en tant que fins suprêmes, c'est-à-dire en tant que bénéficiaires sans discrimination aucune.

Cette stratégie permet d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales, afin que les femmes en bénéficient de manière égale et que l'inégalité ne soit pas perpétuée. Le but ultime est de réaliser l'égalité des genres.

III. APPROCHE

OHDEL veut promouvoir une approche du genre basée sur la transformation des dimensions structurelles de l'inégalité genre. Une telle approche implique la nécessité d'une analyse des

causes légales, sociales et culturelles sous-jacentes à l'inégalité du genre afin de permettre une transformation des relations entre hommes et femmes. Il s'agit d'un processus de changement constructif, qui passe par la déconstruction des masculinités et féminités et des relations de pouvoir entre les sexes, pour construire une société dans laquelle tout individu a accès aux mêmes droits et opportunités, tout en prenant en compte les réalités locales et en respectant le cadre des standards internationaux et des droits humains.

IV. DEFINITIONS CLES

Les définitions suivantes serviront de guide pour l'application de cette politique.

Sexe : « Désigne les différences biologiques entre les femmes et les hommes. Les différences sexuelles sont celles qui concernent les corps et leurs différentes fonctions biologiques ».

Genre : « Se réfère aux différences construites socialement dans les caractéristiques et chances associées au fait d'être femme ou homme, ainsi qu'aux interactions et relations sociales entre femmes et hommes. Le genre détermine ce qu'on attend, permet et apprécie chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés, il y a des différences et des inégalités entre femmes et hommes dans les rôles et responsabilités assignés, les activités entreprises, l'allocation et le contrôle des ressources, ainsi que l'accès aux processus de décision ».

Identité de genre : « Désigne l'auto-identification et la façon dont une personne se voit et s'exprime. Ce concept se réfère à ce que signifie être un garçon ou une fille, un homme ou une femme. Il concerne également toutes les chances et caractéristiques que notre culture considère comme allant avec l'appartenance à l'un ou l'autre sexe ».

Égalité des genres : « Désigne le fait, pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons, de jouir des mêmes chances, droits et responsabilités. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont identiques, mais que les chances, droits et responsabilités des femmes et des hommes ne dépendent pas de la question de savoir s'ils sont nés femme ou homme. Cela implique que les intérêts, besoins et priorités tant des femmes que des hommes sont pris en considération ».

Équité entre les genres : « C'est le moyen par lequel on parvient à l'égalité des genres. Ce terme se réfère au traitement équitable des femmes, des filles, des garçons et des hommes selon leurs besoins et perspectives respectifs. Pour assurer ce traitement équitable, il convient souvent d'adopter des mesures visant à compenser les désavantages historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes d'agir sur pied d'égalité ».

Intégration de la dimension de genre : se réfère au processus de prise en compte du genre du début à la fin de toute action planifiée.

Autonomisation : « C'est un processus de sensibilisation et de renforcement des capacités qui conduit à une plus grande participation et un plus grand pouvoir de décision. Il permet aux personnes de prendre le contrôle de leur vie, de définir leur propre emploi du temps, de

Politique et stratégie de l'intégration de l'approche genre dans les programmes et projets de l'OHDEL

construire une confiance en soi, de résoudre des problèmes et de développer leur autonomie. Cela inclue aussi bien la capacité de faire des choix que le fait de pouvoir définir par soi-même quels sont les choix qui sont offerts. Bien que les femmes et les hommes soient les seuls à pouvoir se rendre autonomes par eux-mêmes, les institutions peuvent prendre en charge les processus qui créent un cadre leur permettant de développer leurs compétences, une confiance en soi, leur autonomie et d'accéder aux ressources ».

Violence à caractère sexiste : « Violence qui est dirigée contre une personne en raison du genre ou du sexe aussi bien dans la vie publique que privée. Elle englobe les actes qui infligent des sévices ou des souffrances d'ordre physique, mental ou sexuel, la menace de tels actes, la contrainte ou toute autre privation de liberté. Alors que les femmes et les hommes, les garçons et les filles peuvent être victimes de violence basée sur le genre, les femmes et les filles en sont les principales victimes ».

V. CULTURE ET SYSTEMES ORGANISATIONNELS

OHDEL a pris l'engagement d'augmenter l'importance des considérations de genre dans ses valeurs organisationnelles, sa culture de travail et ses systèmes et structures de gestion. Le recrutement et l'encadrement du personnel de la coordination nationale et ceux de terrains seront faits de manière à promouvoir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires à une programmation tenant compte du genre.

La coordination nationale de l'OHDEL favorisera une culture organisationnelle tenant compte du genre en renforçant l'environnement existant pour stimuler le dialogue et l'apprentissage.

Afin de promouvoir un système de valeurs tenant compte du genre, OHDEL entreprend les actions suivantes :

- Impulser l'intégration de genres en la rendant partie intégrante de l'excellence opérationnelle dans la nouvelle stratégie de l'organisation ;
- Affirmer son engagement concernant l'intégration de genre au sein de l'organisation et favoriser sa mise en œuvre au niveau des projets dans les différentes provinces ainsi qu'à la coordination nationale à Ndjamena ;
- s'engager à mettre en œuvre la stratégie de genre et le plan d'action sur le lieu de travail et à mettre en œuvre une programmation tenant compte du genre de haute qualité.